

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Eaux et Forêts : 25 agents désormais assermentés

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

Le tribunal de première instance de Libreville a servi de cadre, le 7 mars dernier, à la cérémonie de prestation de serment de 25 agents du ministère des Eaux et Forêts. C'était en présence du secrétaire général de cette administration, Michel Ngueba Koumba, et du directeur de cabinet du ministre, Ludovic Ngok Banak " Je jure et promets de bien et loyalement remplir ma fonction et d'observer en tout temps les devoirs qu'elle m'impose. Je le jure ". Tel était la formule consacrée que chaque

« Je jure et promets de bien et loyalement remplir ma fonction et d'observer en tout temps les devoirs qu'elle m'impose. Je le jure ».

agent devait prononcer, à cet effet, la main droite levée. Parmi eux, des hauts cadres de l'administration comme l'inspecteur général adjoint des Services, les directeurs généraux, respectivement, en charge de la Protection de

l'Environnement, des Forêts, et des Écosystèmes aquatiques.

Après avoir pris acte du serment des 25 agents, le président du tribunal de première instance de Libreville, Sylvain Arthur Lendir, a renvoyé chacun d'eux à l'exercice de leurs fonctions : " Mesdames et messieurs, par le serment que vous venez de prêter, vous vous êtes engagés tout en entier. Et la manière avec laquelle vous respecterez ce serment, c'est-à-dire votre propre engagement, aura des répercussions sur votre carrière. Le tribunal vous en félicite. " L'acte posé par les agents du ministère des Eaux et Forêts marque leur engagement solennel à remplir leurs devoirs en toute exemplarité, et à respecter en tout temps les règles d'éthique et de déontologie en relation avec les missions désormais à eux assignées, en qualité d'Officiers de police judiciaire (OPJ) dont la compétence spéciale est conférée par la loi.



Les nouveaux OPJ au sortir de la prestation de serment.

Une journée mondiale autour des déchets plastiques

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

À l'instar de la communauté internationale, - bien que perturbée par le coronavirus -, le Gabon célèbre demain, autour du thème des déchets plastiques, la Journée mondiale des droits des consommateurs (JMDC).

Coordonnée techniquement par la Direction générale de la concurrence et de la consommation (DGCC), cette célébration aura lieu en partenariat avec la mairie du 2e arrondissement de la commune de Libreville, et les associations de consommateurs : SOS Consommateurs et Organisation gabonaise des consommateurs (OGC).

Il sera organisé, durant cette Journée, une campagne de sensibilisation et de collecte des déchets plastiques dans le

bassin-versant mitoyen à l'école publique de Sotega, au lieu-dit "Fontaine publique". Un bassin-versant pollué en grande partie par les riverains en amont. Ce qui a pour conséquences l'obstruction du passage des eaux de ruissellement jusqu'à la buse, occasionnant ainsi des inondations, qui ont poussé certains riverains à abandonner leurs maisons.

Seront mis à contribution, en plus du personnel de la DGCC, près de 50 bénévoles composés des membres de la société civile et des riverains. Le tri des principaux déchets dans les grandes villes du Gabon révèle une forte présence de débris de matières plastiques qui, jetés de manière anarchique dans la nature, finissent dans les lits des rivières et ruisseaux et empêchent l'écoulement des eaux. Lesquelles, dans certaines zones, sont à l'origine



Ces ordures qui terminent leur course à Mindoube.

des inondations qui fragilisent le sol, accélèrent les érosions et favorisent les éboulements. Aujourd'hui, trois défis se posent avec acuité au Gabon : la capacité opérationnelle de collecte des déchets à travers les principales villes, particulièrement Libreville et Port-Gentil où résident

plus de 70 % de la population et concentrent l'essentiel des activités économiques du pays. Le second défi a trait à l'éducation et la sensibilisation des parties prenantes. Enfin, le troisième tient à l'efficacité des écotaxes et aux initiatives de collecte et de valorisation des déchets.